

ENSEMBLE A SERS

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

N ° 30

DECEMBRE 2025

SOMMAIRE :

Page 1
Edito

Pages 2 à 10
Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

Pages 10
Etat civil

Page 10 à 11
Vie communale

Pages 12 à 18
Vie des associations

Pages 19
Ces cersois entrepreneur

Pages 20
Démarches administratives / divers

Responsable de Publication

M. Roland VEAUX

Commission de rédaction

Mme Christiane DUTEIL
M. Patrick MAGNON
M. Patrick ANDRIEUX
M. Lionel MAHERAULT

Horaires d'ouverture de la MAIRIE

| | |
|-------|---------------|
| LUNDI | 9h00 à 13h00 |
| MARDI | |
| JEUDI | 13h30 à 17h30 |

| | |
|----------|---------------|
| VENDREDI | 9h00 à 13h00 |
| | 13h30 à 16h00 |

MAIRIE DE SERS 16410
Tél. : 05.45.24.91.10
Fax : 05.45.24.03.32

Courriel :
mairie@serscharente.fr

Bulletin imprimé par nos soins
Dépôt légal N° 40/ 2002-LI

Numéro 30 / 2025
« Ensemble à Sers »

Le Mot du Maire

En cette fin décembre, se termine 2025 et se profile la fin du mandat municipal. De nouvelles élections sont programmées pour les 15 et 22 mars 2026.

Ce mandat a été particulièrement difficile avec la COVID, la guerre en UKRAINE, déclenchant la crise énergétique et une forte inflation.

Il a fallu jongler avec toutes ces difficultés pour maintenir nos interventions sans avoir augmenté les taux de la taxe foncière et ce, pendant plus de 30 ans.

Ce bulletin sera le dernier portant ma signature. En effet, après 30 ans d'engagement municipal, dont 18 comme Maire de Sers, j'ai souhaité passer le relais.

Je profite de cet espace pour remercier les Sersois et Sersoises qui nous ont accordé leur confiance tout au long de ces années.

Je remercie aussi mes colistiers qui m'ont beaucoup aidé dans cette responsabilité.

Sersois, Sersoises, je vous laisse juge des actions et opérations que nous avons engagées durant ces 18 ans : nouvelle école, aménagement du bourg, mise en valeur du Roc, plaine de jeux, nouveaux commerces... mais aussi d'un échec actuellement en ce qui concerne le BAR.

Il reviendra au nouveau Conseil et à mon successeur de relancer si possible ce commerce, sachant que les murs appartiendront à la Commune.

Le prochain Conseil Municipal sera forcément fortement renouvelé. Je vous invite vivement à participer à ce moment démocratique important.

Pour ma part, je vous souhaite une excellente année 2026 et je vous donne rendez-vous le 11 janvier à 11 heures, à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Bien à vous.

Le Maire, Roland VEAUX

Votre information

- Sur le site internet
- Sur la page Facebook
- Sur Panneau Pocket
- Sur le bulletin municipal
- Sur le panneau électronique
- Sur les panneaux des villages

Réseaux sociaux

Le Maire rappelle que l'information municipale est diffusée sur « Panneau Pocket », le site internet « mairie-sers.fr », la gazette « Ensemble à Sers » et sur Facebook : « Mairie de SERS ».

Les autres sites ne relèvent pas de la responsabilité de la Mairie.

Votre Maire
Roland VEAUX

Séance
du
8 juillet 2025

8 juillet 2025

Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

L'an deux mil vingt-cinq, le 08 juillet 2025, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 23 juin 2025

Présents : Mmes DUTEIL – DULAC – VIGNAUD – VAUZELLE - MM VEAUX – MICHEL – RABAUD – MAGNON – TESTEMALE – DOBY – MAHERAULT – LAFON – ANDRIEUX P.

Excusée: Mme Sandrine FANUCCI. Pouvoir donné à Christiane DUTEIL

Secrétaire de séance : Christiane DUTEIL

ORDRE DU JOUR :

1 – CONVENTION EPFNA

Monsieur le Maire fait état de la proposition de l'EPFNA, quant à la situation des parcelles du Reclos, qui prévoit une minoration quant au prix d'achat.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition de minoration, mais souhaite que le solde soit réglé sur 3 exercices 2026, 2027 et 2028.

Par conséquent Monsieur le Maire adressera un courrier à L'EPFNA afin de solliciter le paiement en 3 exercices budgétaires.

Ces parcelles du Reclos étant pour partie en zone humide, il convient de trouver des compensations.

A la suite de la visite des services de la DDT, il apparaît que les terrains appartenant à la commune, situés dans la Vallée de Fontenelles, pourraient être concernés par cette compensation. Pour cela, une étude doit être entreprise. Monsieur le Maire propose que le SYBRA pilote cette étude. La convention stipule qu'une dizaine de jours serait nécessaire. Le coût serait d'environ 3 000 €. La convention prévoit que le SYBRA puisse faire appel à un bureau d'études.

Accord unanime du Conseil Municipal. Monsieur DOBY ne prend pas part au vote.

2 – VENTE D'UNE PARCELLE

Un particulier souhaite acheter une parcelle communale, sise aux Fontenelles. Cette parcelle est située en zone constructible, dont la superficie est de 270 m².

Le Conseil accepte la vente. Le prix demandé est de 35 € le m², en référence au prix de vente de la parcelle attenante.

Accord unanime du Conseil Municipal.

3 – RENTRÉE SCOLAIRE

Monsieur Lionel MAHERAULT et Madame Christiane DUTEIL présentent les différents règlements concernant la cantine et la navette effectuant le transport entre Sers et Vouzan.

4 – AMÉNAGEMENT DU BOURG

Monsieur Jean Charles DOBY présente le plan d'aménagement de la phase 2 du Bourg. Il s'agit de la Place de la Bascule et de la Place de la Forge.

Ce plan a été soumis et validé par l'architecte des Bâtiments de France, et a fait l'objet d'une dotation de l'Etat (DETR) à hauteur de 55 000 €.

Le montant disponible au budget est de 206 932 €.

Monsieur DOBY prépare un marché.

Cette proposition est mise au vote :

1 contre 3 abstentions 10 pour

5 – COMMERCE AMBULANT

Une personne de Gond Pontouvre sollicite la Mairie afin d'obtenir une licence III. La Commune en a la possibilité, mais le demandeur, n'ayant aucune attaché sur la commune, le Conseil, à l'unanimité, ne donne pas suite à cette demande.

6 – FONDATION DU PATRIMOINE

Monsieur le Maire propose que l'on verse une subvention de 200 euros à la Fondation du Patrimoine.
Accord unanime du Conseil Municipal.

7 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire signale que la Poste envisage de supprimer certaines boîtes dans les villages.

Il conviendra d'être vigilant.

- Le Département de la Charente nous propose d'inventorier les arbres remarquables.

- Le spectacle des Soirs Bleus est détaillé par Patrick MAGNON.

- Monsieur Lionel MAHERAULT présente l'étude de remplacement de la chaufferie.

- Madame DULAC demande que soit annulée la délibération concernant le bar, car prise dans les questions diverses, et à ce titre, non conforme.

Elle quitte la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance est levée à 22h30.

Séances
du
22 juillet 2025
Et
**2 septembre
2025**

Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

22 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 22 juillet 2025, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 15 juillet 2025

Présents : Mmes DUTEIL – DULAC – VIGNAUD – VAUZELLE – FANUCCI – MM VEAUX – MICHEL – RABAUD – MAGNON – TESTEMALE – DOBY – MAHERAULT – ANDRIEUX P

Excusée: M. Loïc LAFON - Pouvoir donné à Renaud TESTEMALE

Secrétaire de séance : Christiane DUTEIL

ORDRE DU JOUR :

1 – CONVENTION EPFNA

Au préalable, Monsieur le Maire avait convié les acquéreurs à présenter leur projet d'achat.

Il est apparu que ceux-ci n'avaient toujours pas de proposition de prêt par un organisme bancaire, tant pour une réalisation de commerce que comme l'usage d'habitation.

Monsieur le Maire soumet au vote une délibération proposant la vente pour un usage unique d'habitation, en précisant que les acquéreurs s'engagent à ouvrir un bar.

Le Conseil, à bulletin secret, a voté :

contre par 9 voix 3 pour et 2 abstentions

Monsieur le Maire reprendra contact avec l'EPFNA pour étudier la suite.

2 – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Jean Luc MICHEL demande que les convocations soient explicites, parfaitement affichées et les comptes rendus des Conseils rédigés plus rapidement.

Monsieur Le Maire enregistre ces demandes.

La séance est levée à 22h.

2 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 septembre 2025, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 14 août 2025

Présents : Mmes DUTEIL – DULAC – VIGNAUD – VAUZELLE – FANUCCI - MM VEAUX – MICHEL – RABAUD – MAGNON – TESTEMALE – DOBY – MAHERAULT – LAFON – ANDRIEUX P

Secrétaire de séance : Lionel MAHERAULT

1 – DEVENIR DU BAR ET DES OCCUPANTS ACTUELS

Monsieur le Maire rappelle que les occupants actuels bénéficient d'une convention d'occupation provisoire et non d'un bail. Cette convention expire le 30 septembre.

Les occupants n'ont pas obtenu le prêt nécessaire à l'achat.

Cependant, ils demandent la possibilité de rester quelques mois en attente de trouver un nouveau logement.

Le Conseil Municipal leur accorde un délai de 3 mois, prenant fin le 31 décembre 2025.

Le Maire effectuera une visite des lieux.

Concernant le bar, la décision d'achat par la Commune sera étudiée avec l'EPFNA.

Quant à l'activité, elle fera l'objet d'une réflexion avec l'aide de la Chambre de Commerce, notamment.

Cette solution sera soumise lors de l'élaboration du budget 2026.

2 – D.E.T.R. et AMENAGEMENT DU BOURG

Monsieur DOBY présente les modalités de passation d'un marché de travaux.

Les délais sont très courts et il va s'efforcer de les faire respecter.

Ce projet a été validé lors d'un précédent Conseil Municipal.

3 – PERSONNEL : TAUX DE PROMOTION

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente nous informe que nos propositions de promotion pour nos agents ont été validées.

4 – ADMISSION EN NON-VALEUR

Le comptable public nous demande d'admettre 2 sommes (2.50 € et 72.50 €) en non-valeur.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur Lionel MAHERAULT accepte d'être le référent laïcité pour la commune de SERS.

- Monsieur Jean Luc MICHEL sera le référent handicap au sein de la collectivité (demande du Centre de Gestion).

- Stérilisation des chats : Madame FANUCCI fait part d'une proposition de stérilisation et tatouage de chats.

La Commune se porte volontaire.

Monsieur MAHERAULT entreprend les demandes nécessaires.

- Rentrée des classes : Madame DUTEIL et Monsieur MAHERAULT ont fait le point sur la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée avec l'arrivée d'une nouvelle professeur des écoles.

Les effectifs sont corrects : 23 élèves par classe.

- Chaufferie : Monsieur MAHERAULT rappelle que la chaufferie a fait l'objet d'une étude quant à son remplacement. Cette étude sera présentée mercredi 03 septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h45.

Séance
du
28 juillet 2025

Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

28 octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 28 octobre 2025, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 20 octobre 2025

Présents : Mmes DUTEIL – DULAC – VIGNAUD – FANUCCI – MM VEAUX – MAHERAULT – MICHEL – RABAUD - TESTEMALE – DOBY – LAFON.

Excusée: Marie-José VAUZELLE avec pouvoir à Christiane DUTEIL
 Patrick MAGNON avec pouvoir à Renaud TESTEMALE

Absent : Patrick ANDRIEUX

Secrétaire de séance : Christiane DUTEIL

ORDRE DU JOUR :

1 – CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS

Madame FANUCCI, Conseillère, présente les conditions nécessaires à une campagne de stérilisation avec la possibilité d'obtenir une subvention à cet effet.

Les crédits ouverts cette année étant totalement utilisés, le Conseil Municipal souhaite participer à la prochaine opération en inscrivant la somme de 1 500 € au budget 2026.

2 – CONVENTION AVEC LE SYBRA (Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois)

Monsieur DOBY, Conseiller délégué, et Président du Sybra, propose de signer une convention, afin d'étudier une compensation de zones humides et milieux aquatiques.

Cette compensation est indispensable à la poursuite de l'étude de l'urbanisation du terrain du Reclos.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

3 – CHAUFFERIE : Demande de subvention

Monsieur MAHERAULT, 1^{er} adjoint, rappelle que la chaufferie actuelle connaît de grandes difficultés de fonctionnement. Différentes études démontrent la nécessité de procéder à son remplacement. Le coût des travaux s'élève à 161 000 € H.T. Des subventions sont d'ores et déjà obtenues. Il convient désormais de finaliser le dossier et de solliciter d'autres partenaires.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette démarche et mandate Monsieur le Maire pour qu'il sollicite les différents organismes pouvant participer financièrement. (Etat, Département...)

4 – LICENCE 3 :

Une personne extérieure à la Commune sollicite l'obtention d'une licence 3 afin d'ouvrir un commerce ambulant.

Le Conseil Municipal renouvelle son refus.

5 – INDEMNITES AU PERSONNEL CONTRACTUEL

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour accorder une indemnité à 2 agents contractuels (agence postale et secrétariat).

Accord unanime du Conseil Municipal.

6 – TERRAIN DE PETANQUE

Deux habitants de SERS souhaitent recréer un club de pétanque.

Après échange, le Conseil Municipal donne son accord.

Une convention sera élaborée et signée par chaque partie.

7 – PROPOSITION EPFNA

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention EPFNA – Grand Angoulême et Commune de SERS a été établie voilà 6 ans concernant le terrain du Reclos et le bar. Cette convention arrive à son terme. La Commune va donc acheter ces deux biens.

L'EPFNA accorde de modalités de paiement et une minoration de 30 000 € sur le terrain du Reclos.

Monsieur le Maire détaille les propositions.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces conditions et mandate Monsieur le Maire pour les signer.

8 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur DOBY signale que le SYBRA (Syndicat de Rivière) va installer des panneaux pédagogiques dans la Vallée des Fontenelles.

- Une boutique ORANGE sera présente le 24 novembre Place de la Mairie

- Monsieur DOBY fait le point sur l'appel d'offres concernant les travaux du bourg. Une réunion des riverains sera organisée Mardi 04 Novembre 2025.

- Les volets de la « poste » seront changés ces prochains jours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h05.

Séance
du
**2 décembre
2025**

Synthèses, délibérations et extraits des conseils municipaux

2 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 02 décembre, le Conseil Municipal de cette commune dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Roland VEAUX, Maire.

Date de la convocation : 25 novembre 2025

Présents : Mmes DUTEIL – DULAC – VIGNAUD – VAUZELLE - MM VEAUX – MICHEL – RABAUD – MAGNON – TESTEMALE – DOBY – MAHERAULT – ANDRIEUX

Excusée: Mme Sandrine FANUCCI. Pouvoir donné à Christiane DUTEIL.
M. Loïc LAFON

Secrétaire de séance : Patrick MAGNON

ORDRE DU JOUR :

1 – et 2 – DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur le Maire propose 2 décisions modificatives au budget.

Au compte 2111 une somme de 20 000 € est disponible et serait répartie entre les comptes :

21311 pour 5 381.09 € afin de réaliser l'insonorisation de la salle des mariages.

2135 pour 14 618.11 € afin de payer l'étude relative au remplacement de la chaudière.

La 1^{ère} délibération a été votée par 8 voix POUR 0 CONTRE 5 ABSTENTIONS.

La 2^{ème} délibération a été votée à l'unanimité.

3 – TELETRANSMISSION DES ACTES

Monsieur le Maire propose que la Commune signe la convention type dédiée à la transmission électronique des documents budgétaires au représentant de l'Etat.

Accord unanime du Conseil Municipal.

4 – CLASSE ULIS

Un enfant de SERS fréquente la classe ULIS de SOYAUX. Cette classe part en séjour de neige.

Une subvention est demandée par l'école.

Monsieur le Maire propose que, comme pour les enfants du SIVOS, il soit fait référence au quotient familial.

Des conseillers proposent de prendre la totalité (117 €).

Monsieur le Maire soumet au vote sa proposition 9 POUR 3 CONTRE

5 – SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 60 € à l'APE pour l'acquisition du sapin de Noël.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Madame DULAC ne prend pas part au vote.

6 – BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Monsieur le Maire fait état de la proposition d'une société qui installerait des bornes Place de la Mairie et Route du Champ de Foire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que l'étude soit effectuée, mais prendra sa décision à l'issue des renseignements techniques et financiers fournis.

7 – QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur MAGNON se propose pour participer à un stage quant à l'utilisation de la licence IV, propriété de la Commune.

- Une étude sera effectuée pour l'éclairage du parking de l'école.

- Le stationnement des véhicules des marcheurs et boulistes devra s'effectuer sur le parking calcaire et non sur la route du Champ de Foire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

ETAT CIVIL



Mariage :

28/06/2025 : Lucile BOULLET et Jacob HUNT à SERS



Décès :

11/06/2025 : Gisèle, Gilberte MILCENDEAU décédée à L'ISLE D'ESPAGNAC (16)
 20/06/2025 : Léo, Franc LOSMÈDE décédé à GARAT (16)
 04/07/2025 : Jean, Paul CHAVALERIAS décédé à LA ROCHEFOUCAULD (16)
 13/07/2025 : Bernard, Yves PETIT décédé à SAINT-MICHEL (16)
 22/07/2025 : Bruno, André RAMPNOUX décédé à SOYAUX (16)
 25/07/2025 : Xavier, Jean, Marie, Etienne PESME décédé à SAINT-MICHEL (16)
 22/09/2025 : Pierre, Denis VISSE décédé à SERS (16)

VIE COMMUNALE

Petit rappel : Une partie de la Commune a été équipée voici 2 ans par Charente Numérique. (le PARC - ROCHE – le COUSSADEAU) rattachée à DIGNAC.

Charente Numérique éprouve des difficultés financières. C'est l'opérateur ORANGE qui a pris le relais.

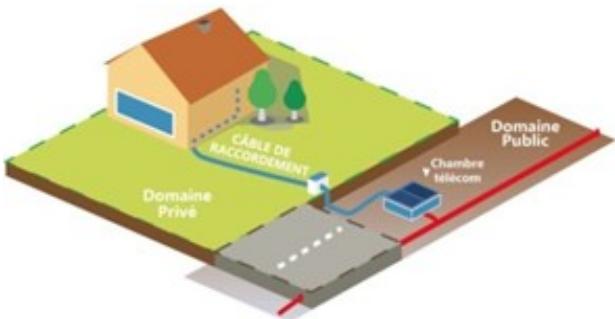
A partir du 5 Janvier, en fonction des rendez-vous, la Commune de SERS sera éligible à près de 100 %.

Il reste des difficultés au ROC, le GANIT, et quelques maisons isolées. Sur 489 logements, 462 sont raccordables.

Il vous revient de prendre contact avec l'opérateur que vous avez choisi (FREE – SFR – BOUYGUES – ORANGE) afin de concrétiser votre raccordement.

Le Maire

ENFIN : LA FIBRE A SERS



LE COUSSADEAU



Le repas des voisins sous le soleil de juin et la fête d'Halloween à la nuit tombée sont des rendez-vous que les enfants du Coussadeau sont très heureux de retrouver chaque année.

Les adultes en profitent pour échanger autour d'un repas partagé.

L'automne voit les maisons être décorées en fonction des fêtes.

C'est un peu de joie partagée dans le village.

Sabine Vignaud





Nous avons le plaisir de vous annoncer que le repas des Aînés aura lieu le
Dimanche 25 Janvier 2026

Christiane DUTEIL



VIE DES ASSOCIATIONS



LES 10 ANS DE PART'ÂGE

Cette année, PART'ÂGE fêtait ses 10 ans.
A cette occasion, dimanche 07 septembre, la troupe des « Z'Amies en Folie » a présenté sa comédie musicale intitulée « Parlez-moi d'amour » devant une centaine de personnes venue faire le déplacement.
Comédie qui retrace la vie amoureuse d'un couple semée d'embûches, avec beaucoup d'humour, parfois avec émotion, le tout en chansons des années 50 à 90. Les comédiens ont ensuite salué le public sous un tonnerre d'applaudissements.



Pour clore cette journée très appréciée de tous, Part'Âge a soufflé ses bougies qui trônaient sur une magnifique pièce montée, faite, pour l'occasion, par Louna, petite fille de la présidente.
Très bon moment partagé et l'équipe de Part'Âge vous donne rendez-vous dans 10 ans.

Christiane DUTEIL





POULET BASQUAISE



Dimanche 16 novembre, la salle des fêtes de Sers a accueilli 150 personnes venues pour le traditionnel « Poulet Basquaise », organisé par PART'ÂGE et préparé par nos 12 cuisinières bénévoles. Merci à elles et à nos 3 Messieurs qui préparent la salle, toujours dans la bonne humeur.

L'animation était orchestrée par Eric Nadeau qui a mis le feu à l'assemblée avec ses moments de danse entre-coupés d'imitations, surprenantes, mais qui ont enchanté le public.

Cette journée a été une véritable réussite et encore MERCI à toutes celles et ceux qui permettent à Part'Âge de réaliser ces moments conviviaux.

Christiane DUTEIL



VIE DES ASSOCIATIONS

APE

L'association des parents d'élèves de Sers et Vouzan propose tout au long de l'année scolaire des manifestations pour aider au financement des projets pédagogiques des écoles mais aussi des animations pour les enfants

Les actions depuis ce début d'année scolaire ont déjà été nombreuses :

- Ventes de gâteaux à la sortie des écoles le vendredi 17 octobre.
- Boom d'Halloween le 31 octobre suivie d'une déambulation dans les rues de Sers. À cette occasion et à l'instar des années précédentes, M. Andrieux Président de l'association Aspi 16 a ouvert son musée aux enfants avec distribution de bonbons.
- Vente de chrysanthèmes le samedi 25 octobre sur la place de la Mairie de Sers.
- Vente de galettes Saint-Michel.
- Élaboration et vente d'un calendrier 2026 avec photos des enfants, par classe, et une nouveauté cette année l'insertion d'encarts publicitaires. L'association tient à remercier les commerçants et artisans qui ont participé.
- Bourse aux jouets, vêtements et puériculture, le 16 novembre à Vouzan.

Plusieurs autres actions sont proposées autour de Noël :

- Décoration du sapin, par les enfants, installé par la Mairie de Sers sur la place.
- Vente de sapins mais aussi vente de boules de Noël en bois mais aussi en verre en partenariat notamment avec des créatrices locales et ouvertes à l'ensemble des habitants.
- Boîte aux lettres du Père Noël temporaire à l'école de Sers.
- Spectacle de Noël, le 15 décembre à la salle des fêtes de Sers assuré par les jeunes comédiens et leur professeur Clotilde Pradère de la Compagnie de théâtre Sersoise Educ'Arte.

L'Association poursuit sa mobilisation en proposant une benne à papier installée à Vouzan du 26 décembre au 4

janvier inclus. N'hésitez pas à vous débarrasser de tous vos papiers cadeaux, journaux, magazines...

De nombreuses autres manifestations sont prévues durant le reste de l'année scolaire...

L'association tient à remercier les parents bénévoles et rappelle que sa capacité d'action dépend d'eux. Tous sont les bienvenus et en fonction des disponibilités de chacun, toutes les implications sont possibles. Vos enfants ont besoin de vous, merci pour eux !

Prochain rendez-vous : L'APE donne rendez-vous à l'ensemble des parents lors de la réunion du mardi 6 janvier à 18h30 à la salle des fêtes de Vouzan pour partager un moment convivial autour d'une galette et aborder les projets du reste de l'année scolaire



Pour contacter l'association :
ape.sers.vouzan@gmail.com

Gym

C'est reparti pour une belle saison sportive pour nos Clubs de GYM avec encore cette année de nouvelles Adhérentes pour MOM'GYM et le maintien de l'effectif pour GYM HOMMES. Toujours le même enthousiasme et la même bonne humeur avec l'objectif constant de nous garder en forme avec au programme : CARDIO- RENFORCEMENT MUSCULAIRE- STRETCHING -

Si tel est votre souhait, n'hésitez pas à nous rejoindre à la Salle des Fêtes de Sers

Pour les FILLES le MERCREDI de 19h à 20h30

Pour tous renseignements :

Cathy LAMARQUE : 09 83 84 57 74

Christiane HAUTHIER : 06 02 30 59 51

Pour les GARCONS le JEUDI de 18h30 à 19h45

Pour tous renseignements :

Alain LAMARQUE : 09 83 84 57 74

Patrick PAILLERES 06 74 71 59 87

Prévoir un tapis de sol et chaussures Fitness pour la salle.

Parce que la convivialité fait partie de nos valeurs, le Club GYM HOMMES organise tous les ans un repas "CAGOUILLES ". A vos agendas pour les amateurs , ce sera le SAMEDI 25 AVRIL 2026..

A très bientôt.....

Cathy LAMARQUE.



SERS

Samedi 25 Avril 2026

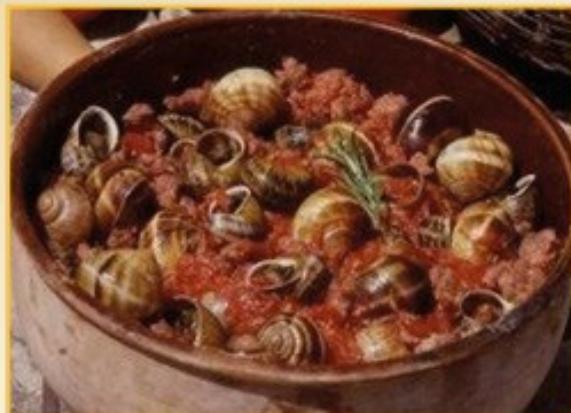
ASLVE GYM HOMMES

Soirée Cagouilles



Garbure royale
CAGOUILLES et leurs Frites
Plateau de Fromages
Salade
Dessert
Café
Vin Rouge

Possibilité de remplacer les Cagouilles
par de la Viande à la réservation.



19 h 30 Salle des Fêtes



Adultes: 22 € - Enfants jusqu'à 10 ans: 11 €
RESERVATIONS jusqu'au 19 Avril 2026
Mobile: 06 14 71 59 87
Tel: 05 45 24 97 11

SERS SAMEDI
31 Janvier 2026

Les Samedis de la préhistoire

Visites 14H30
4 euros adultes : SERS 588 rue Montalembert
VISITE COMMENTÉE du PREHISTO - SERS,
puis départ en voiture pour Le ROC de SERS

17H00 CONFÉRENCE
Salle des Fêtes SERS



Pratiques funéraires et cultuelles de la protohistoire

Conférence: 5 € Adultes

Valérie DELATTRE
Archéo-anthropologue à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, et chercheure titulaire à l'UMR 6298-ARTeHIS-Université de Bourgogne, dirige un programme de recherche national dédié à l'archéologie du handicap.

SERS CHARENTE ASPI 16 Tel: 06 49 98 41 75

SAMEDI 7 Mars 2026

SERS (Charente)

Les Samedis de la préhistoire

14H30 VISITES COMMENTÉES:
du PREHISTO-SERS, 588 rue Montalembert
(4 euros/adulte) puis départ pour le Roc de Sers.

17h00 CONFÉRENCE
Salle des Fêtes de SERS

Les théranthropes de la Préhistoire
Mythologies et Art préhistorique



Philippe Grosos, professeur de philosophie à l'université de Poitiers, est spécialiste d'art et de préhistoire.
Il est auteur Des profondeurs de nos cavernes. Préhistoire Art Philosophie (Cerf, 2021), La Première Image (PUR, 2023) et La philosophie au risque de la préhistoire (Cerf, 2023).

Conférence: 5 € Adultes

Homme Lion d'Hohlenstein-Stadel

SERS CHARENTE ASPI 16 Tel: 06 49 98 41 75

SAMEDI 11 Avril 2026

SERS (Charente)

Les Samedis de la préhistoire

14H30 VISITES COMMENTÉES:
du PREHISTO-SERS, 588 rue Montalembert
(4 euros/adulte) puis départ en voiture pour le Roc de Sers.

17h00 CONFÉRENCE
Salle des Fêtes de SERS

Comportements des Gravettiens du Sud-Ouest de la France.



Laurent CRÉPIN
Conservateur du Musée d'Angoulême
Responsable des collections paléontologiques et archéologiques. Service MAAM
(Musées, Artothèque, Archives Municipales)

Conférence: 5 € Adultes

SERS CHARENTE ASPI 16 Tel: 06 49 98 41 75

VIE DES ASSOCIATIONS

CourtEchel

L'année se termine sur une bonne note pour notre association, notamment grâce à vous, Sersoises, Sersois, ou d'ailleurs.

Un concert, une brocante, une soirée « Beaujolais Nouveau », avec toujours autant, voir plus de personnes présentes. Ce fut à chaque fois de forts moments conviviaux, de joie et de bonne humeur. Nous vous remercions pour votre présence.



Prochaines festivités à venir en 2026 :

Un concert avec le groupe BLACK SHEEP, reprenant des musiques de 1970 à 2000, pour un concert de trois heures.

Date : 23 mai 2026, salle des fêtes (*Texte sur l'affiche : BLACK SHEEP - Revisite Toto, Supertramp, No Doubt, Deep Purple, Queen, U2, Van Halen, Genesis, AC/DC, David Bowie, The Who, Pink Floyd, ...*)



Le Vide Greniers au Champ de foire **Date** : 07 juin 2026

La soirée « Beaujolais » Tradition oblige, à la salle des fêtes. **Date** : 19 novembre 2026

En cette fin d'année, l'équipe COURTECHEL vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes et une bonne année 2026.



L'équipe CourtEchel

Téléthon 2025

Je remercie toutes les personnes et associations qui ont participé au succès du téléthon de cette année.

Ce qui a permis de récolter 1441€ sans la tombola à la boulangerie en cours et la benne à papier posée au champ de foire jusqu'au 14 décembre.

Maurice Cremoux





Un nouveau mandataire immobilier IAD est arrivé chemin des Hauts de Fontenelles, dans une maison qu'elle a fait construire il y a 3 ans. Pauline Chevalier, maman d'un enfant scolarisé à l'école de Sers, vient de se lancer dans cette belle profession. Née à Angoulême, après des études à Barbezieux puis à La Rochelle, après avoir été secrétaire médicale pendant presque

10 ans dans un cabinet d'ophtalmologie, Pauline a mis entre parenthèses sa passion pour le patinage artistique et la musculation, pour se consacrer à sa famille et à l'immobilier. Bien entendu, son parcours de formation dans l'immobilier continue et ne s'arrêtera d'ailleurs jamais, mais Pauline est en capacité d'estimer votre maison, de

Pauline Chevalier (IAD)

vous faire signer un mandat et de la vendre. Vous pouvez la contacter au 06 27 18 28 95 ou par courriel: pauline.chevalier@iadfrance.fr, c'est avec plaisir qu'elle viendra vous rencontrer, soit pour estimer votre bien, soit pour vous faire visiter un bien en vente sur le site de son réseau national IAD.

Contacts :

tel : 06 27 18 28 95

courriel : pauline.chevalier@iadfrance.fr

Lucile Boullet (Naturopathe)

Diplômée et certifiée Naturopathe à Lyon et Paris en 2016, et après dix années d'exercice à Lyon, je suis désormais installée à Sers où je poursuis mon activité.



La naturopathie est une pratique complémentaire à la médecine conventionnelle qui adopte une approche globale de la personne. Elle permet d'accompagner les troubles chroniques (digestion, peau, allergies, arthrose, troubles hormonaux, maladies de civilisation...), mais aussi d'améliorer le bien-être au quotidien : gestion du stress, fatigue, vitalité, détoxicification, préparation d'une grossesse, accompagnement des changements de saison, soutien de l'immunité, etc.

Elle peut également compléter un suivi médical pour atténuer certains effets secondaires, soulager les dou-

leurs chroniques ou prévenir les récidives.

Chaque consultation débute par un bilan personnalisé afin de comprendre votre fonctionnement et de définir un plan d'hygiène de vie adapté, incluant au besoin micronutrition, phytothérapie, gemmothérapie ou autres techniques naturopathiques.



Je vous reçois à Sers, route du Moulin à Vent. Plus d'informations et prise de rendez-vous au 06 78 16 88 57 ou sur mon site : www.lucileboullet-naturopathe.fr.

Contacts :

tel : 06 78 16 88 57

site : www.lucileboullet-naturopathe.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture du secrétariat :
Lundi, mardi, vendredi 9h-13h
Jeudi 13h30-17h30
Vendredi 14h00 - 16h00
Rencontre avec le Maire sur rendez-vous.
En cas d'urgence,
Tél : 05.45.24.91.10
Courriel: mairie@serscharente.fr
Site: mairie-sers.fr

AGENCE POSTALE

La Poste
Le bourg 16410 SERS
Tél : 05.45.61.39.88

MOUVIBIUS

Transport à la demande personnes âgées,
Personnes handicapées, personnes isolées
115 Route de Vars – 16160 Gond-Pontouvre
Tél : 05.45.95.74.22
Site: vosservicesadomicile.fr/association/aahpia-handibus/

GENDARMERIE

4 bld 11 Novembre
16110 La Rochefoucauld
Tél : 05.45.62.00.19
Site: www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Médiation sociale

Association OMEGA
67 bd Besson Bey
16000 Angoulême
Tél : 05.45.38.69.83
Site: www.omega16.net

ALVEOLE Accueil de loisirs
607 route du stade-16410 Dirac
Tél : 09.66.89.59.18
Tél : 06.09.30.28.11
Courriel : alveole@grandangouleme.fr
Site: jeunesse-vde.asso-web.com

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
10 rue des écoles-16410 Dignac
Tél : 05.45.66.29.49
Courriel : ram.dignac@grandangouleme.fr

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
« Petit à Petit »
10 rue des écoles-16410 Dignac
Tél : 05.45.66.29.49
Courriel : laep.dignac@grandangouleme.fr

CORRESPONDANT CHARENTE LIBRE
Claude RICHON
Tél : 05.45.23.03.64
Courriel : clauderichon.seize@free.fr

France service
Bureau de poste
5 rue de la Clé-d'Or
16410 Dignac
Tél : 05.45 23 81 81
Courriel: dignac@france-services.gouv.fr
Site: www.ecologie.gouv.fr/france-services

Pôle artistique « L'Epiphyte »
Route de la Boissière-16410 Dirac
Tél : 05.45.63.05.67
Courriel: lepiphyte@cc-valleedelechelle.fr

Déchèterie Dirac
Ouverture de la déchèterie :

Hiver du (15/10 au 14/03)
Du Lundi au samedi :
9h à 12h et de 14h à 17h30

Eté du (15/03 au 14/10)
Du Lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 14h à 18h
Le samedi :
8h30 à 12h et de 14h à 18h30

Fermée le dimanche et jours fériés
Route de Périgueux (Dirac/Dignac)
Tél : 05.45.25.04.01

Quand sortir ma poubelle ?
ppmv.grandangouleme.fr/quand-sortir-ma-poubelle

CANTON BOEME-ECHELLE

Conciliateur de justice :
permanence à la mairie
de Rouillet Saint-Estèphe
Tous les 2èmes jeudis du mois.
RDV à la mairie
Tél : 05.45.66.30.08 ou
05.45.37.11.00
Courriel:
muriel.cavard@conciliateurdejustice.fr

